Données-clés

Financement : Belgique

Mise en œuvre : Enabel - Agence belge de développement

Partenaire : Ministère provincial en charge de l'Agriculture

Localisation : Province de la Tshopo, Territoires de Banalia, Isangi et Opala

Début du projet : Mars 2015

Durée : 60 mois

Budget : contribution belge : 11.000.000 EUR
contribution de la RDC : en nature

Programme de développement agricole dans la Tshopo (PRODAT)
Boulevard Mobutu n°30
Immeuble L. Hasson & Frères
Commune de la Makiso,
Kisangani
T (+ 243) (0) 972 60 13 98 / 817 09 02 69
thibault.vandevelde@enabel.be

Enabel
Agence belge de développement
133 Boulevard du 30 Juin
Commune de la Gombe,
Kinshasa
T (+ 243) 995 90 40 17
enabel.be

Belgique
partenaire du développement

Développement agricole dans la Tshopo

Ministère provincial
en charge de l'Agriculture

Enabel

Contexte

En RD Congo, la population rurale vit essentiellement de l'agriculture. Les zones de production sont enclavées du fait de la dégradation des voies de communication. L'agriculture est peu financée. Le monde agricole se caractérise par une faible organisation. Ceci explique, en partie, le niveau élevé de pauvreté en zones rurales.

Pour accompagner les évolutions institutionnelles, notamment la décentralisation, la coopération belgo-congolaise a choisi de mettre en place des programmes provinciaux, avec plus de proximité avec les groupes cibles et partenaires de mise en œuvre. Un des programmes intervient dans le secteur de l'agriculture.

Objectifs

Le programme contribue à la réduction de la pauvreté en visant principalement l'augmentation des revenus des exploitations familiales dans les zones ciblées de la Tshopo.

De façon spécifique, il s'agit d'améliorer les systèmes agraires intégrant les pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes tout en assurant l'accès au marché.

Bénéficiaires

Pour atteindre les exploitations familiales, le programme oriente son appui vers les groupes cibles intermédiaires suivants :

- Les organisations paysannes agricoles, les associations ;
- Les cadres de concertation ;
- Les services techniques de développement (agriculture, développement rural, genre…) et les structures de recherche (INERA, centres universitaires) ;
- Le secteur privé, les ONGD.

Résultats atteints

- Environ 11.500 ménages agricoles bénéficiaires des appuis du PRODAT ;
- Environ 400 organisations de producteurs partenaires régulièrement appuyées;
- Utilisation de semences améliorées par un nombre croissant de ménages agricoles directement appuyés par PRODAT (de 10 % des ménages en 2015 à 73 % en 2018) ;
- Renforcement des capacités de production de semences de qualité (riz, manioc, arachide, niébé) in situ dans les bassins de production agricole (431 agri multiplicateurs)
- Introduction de graines et plants améliorés de palmier à huile, arbres fruitiers et développement de pépinières dans les bassins de production ;
- Adoption croissante par les ménages de techniques agricoles nouvelles (semis en ligne, semis sous paillis ou couvert végétal) et d'outillages agricoles adaptés (houes fourches, semoirs, faucilles etc) ;
- Exploitation croissante de bas-fonds pilotes avec des hausses substantielles de rendement par rapport à la culture pluviale (rendement riz pouvant atteindre le quadruple de celui obtenu en culture pluviale) ;
- Promotion et valorisation du maraîchage des femmes comme activités génératrices de revenus via des jardins de case et des périmètres horticoles ;
- Facilitation des opérations post récolte par l'installation d'unités de transformation et le renforcement de capacités de gestion ;
- Amélioration de la conservation des semences par l'introduction des sacs triple ensachage ;
- Appui à l'amélioration des revenus des producteurs via la vente groupée et le crédit stockage dans le cadre des partenariats avec UPDKIS (une organisation paysanne) et PIDR (une ONG locale) ;
- Renforcement des liens fonctionnels des services techniques déconcentrés de l'agriculture (IPAPEL, SENASEM) et du développement rural (IPDR) : mise en place d'un réseau déconcentré de 5 inspecteurs semenciers, 69 moniteurs, 41 animateurs ruraux, 30 superviseurs (agriculture et développement rural) ;
- Appui au fonctionnement des services techniques déconcentrés tant au niveau provincial que déconcentré (territoire, secteur) : 51 motos, 110 vélos et leurs accessoires, 16 ordinateurs portables, 4 imprimantes, 3 coffres… ;
- Plus grande équité du genre via le renforcement de femmes en entreprenariat et leadership (350 personnes), alphabétisation (300) et lutte contre les violences sexuelles (350).